# departement DES DEUX-SEVRES

### Ville de Niort



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 22 décembre 1998

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal:

le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 24 Décembre 1998

Chemin des Coteaux de Ribray : acquisition d'une partie de la propriété CRAMA (BH n° 371p) pour l'aménagement d'un parc public et d'une voie de jonction

[Annexe]

#### Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

#### Présents:

#### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98545

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998**

<u>Urbanisme & Affaires Immobilières</u>

Chemin des Coteaux de Ribray : acquisition d'une partie de la propriété CRAMA (BH n° 371p) pour l'aménagement d'un parc public et d'une voie de jonction

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,
Pour mémoire, il convient de rappeler que la Ville a déjà procédé à l'acquisition de la propriété sise 27 Chemin des Coteaux de Ribray (BH n° 370) en vue de permettre l'édification de la nouvelle maison de retraite devant se substituer à celle de Recouvrance (séance du Conseil du 25 Septembre 1998). Dans le prolongement de cette propriété, la CRAMA possède un ensemble immobilier cadastré section BH n° 371 dont la Ville souhaite acquérir une partie dans le but de créer un parc public jouxtant la prochaine résidence de personnes âgées, et créer par ailleurs une voie de jonction entre la rue Jean Chardin et le Chemin des Coteaux de Ribray (emplacements réservés au Plan d'Occupation des Sols n° 149 et 516). En ce sens, un accord est intervenu entre la Ville et la CRAMA qui prévoit la cession à la Ville d'une partie de la propriété d'une superficie d'environ 3600 m² au prix de 900.000 F (conforme à l'avis du Service du Domaine). La Ville édifiera, à ses frais, un mur de séparation entre la partie acquise et la partie restant à la CRAMA.
Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :
- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera reçu par Maître PIZON, tous les frais

et droits en résultant y compris ceux de géomètre étant supportés par la Ville de NIORT et imputés à l'article 906.6511.2111

37

0

7

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Pour:

Contre:

Abstention:

Non participé: 0

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

du Budget.

Ordre du jour

LE CONSEIL ADOPTE